

États financiers non consolidés de

L'Hôpital d'Ottawa

31 mars 2014

L'Hôpital d'Ottawa

31 mars 2014

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
Bilan non consolidé	3
État non consolidé des résultats.....	4
État non consolidé de l'évolution de l'actif net	5
État non consolidé des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers non consolidés	7-21

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Conseil des gouverneurs de l'Hôpital d'Ottawa et au Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés ci-joints de l'Hôpital d'Ottawa (l'«Hôpital»), qui comprennent le bilan non consolidé au 31 mars 2014, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note 2 des états financiers non consolidés, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnus du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers non consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers non consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers non consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers non consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Hôpital au 31 mars 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note 2 des états financiers non consolidés.

Méthode comptable et restrictions quant à la distribution et à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers non consolidés, qui décrit le référentiel appliqué. Nous attirons aussi l'attention sur le fait que les états financiers non consolidés ont été préparés pour permettre à l'Hôpital de se conformer aux exigences du au Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. En conséquence, il est possible que les états financiers non consolidés ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'Hôpital et au Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties que l'Hôpital et le Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.

Comptables professionnels agréés, Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le 4 juin 2014

L'Hôpital d'Ottawa

Bilan non consolidé

au 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

	2014	2013
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	20 610	19 707
Placements à court terme	1 551	1 157
Débiteurs (note 3)	62 249	65 038
Stocks	14 873	13 515
Frais payés d'avance	6 987	6 470
	106 270	105 887
Subventions à recevoir (note 3)	11 719	11 397
Placements détenus pour acquisitions d'immobilisation corporelles (note 9)	88 443	81 022
Immobilisations corporelles (note 4)	576 904	592 938
Encaisse détenue en fiducie (note 7)	31 231	33 239
	814 567	824 483
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	216 108	253 989
Montant dû à la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (note 12)	5 806	4 118
	221 914	258 107
Avantages sociaux futurs (note 6)	46 217	43 807
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	410 878	415 292
Apports reportés afférents aux fonds détenus en fiducie (note 7)	31 231	33 239
	710 240	750 445
Engagements, éventualités et garanties (note 14)		
Actif net (insuffisance)		
Investi en immobilisations corporelles (note 9)	213 062	225 351
Non affecté (insuffisance)	(108 735)	(151 313)
	104 327	74 038
	814 567	824 483

Au nom du Conseil

_____, président du Conseil

_____, président-directeur général

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'Hôpital d'Ottawa

État non consolidé des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

	2014	2013
	\$	\$
Revenus		
Soins aux patients :		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	877 226	863 125
Autres	118 938	118 579
Sommes recouvrées et autres	55 523	51 307
Autres sources de financement	10 806	11 050
Services commercialisés	7 447	7 470
Placement	943	1 173
Amortissement des apports reportés afférents à l'équipement (note 7)	5 545	4 920
	1 076 428	1 057 624
Dépenses		
Salaires	501 844	524 727
Avantages sociaux	134 677	137 251
Fournitures et autres	200 571	165 073
Fournitures médicales et chirurgicales	61 764	58 715
Rémunérations du personnel médical	73 388	80 812
Médicaments	59 889	54 469
Intérêts	216	184
Amortissement de l'équipement	34 825	35 040
	1 067 174	1 056 271
Excédent des revenus sur les dépenses avant les éléments mentionnés ci-dessous et le financement non récurrent	9 254	1 353
Revenus du stationnement	17 330	16 933
Dépenses du stationnement	(9 239)	(4 765)
Amortissement des apports reportés afférents aux bâtiments (note 7)	13 834	13 617
Amortissement des bâtiments et amélioration et entretien des terres	(23 997)	(22 680)
Excédent des revenus sur les dépenses après les éléments mentionnés ci-dessus et avant le financement non récurrent	7 182	4 458
Financement non récurrent (note 16)	23 107	23 107
Excédent des revenus sur les dépenses	30 289	27 565

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'Hôpital d'Ottawa

État non consolidé de l'évolution de l'actif net de l'exercice clos le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

	Investi en immobilisations corporelles (Note 9)	Non affecté	2014 \$	2013 \$
Solde au début	225 351	(151 313)	74 038	46 473
Excédent des revenus sur les dépenses	-	30 289	30 289	27 565
Variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles (note 9)	(12 289)	12 289	-	-
Solde à la fin	213 062	(108 735)	104 327	74 038

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'Hôpital d'Ottawa

État non consolidé des flux de trésorerie
de l'exercice clos le 31 mars 2014
(en milliers de dollars)

	2014	2013
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	30 289	27 565
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	58 822	57 720
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(19 379)	(18 537)
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	(7)	74
Augmentation nette des avantages sociaux futurs (note 6)	2 410	1 185
	72 135	68 007
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 13)	(37 361)	5 194
	34 774	73 201
Activités de financement		
Apports reportés reçus afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	14 965	21 728
Augmentation (diminution) des apports reportés afférents aux fonds détenus en fiducie	(2 008)	490
Augmentation (diminution) du dû à la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa	1 688	(447)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	7	20
	14 652	21 791
Activités en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(42 788)	(58 609)
Activités d'investissement		
Diminution (augmentation) nette des subventions à recevoir	(322)	13 368
Diminution (augmentation) nette des fonds détenus en fiducie	2 008	(490)
Augmentation nette des placements détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles	(7 421)	(6 687)
	(5 735)	6 191
Augmentation nette de l'encaisse	903	42 574
Encaisse (endettement bancaire) au début	19 707	(22 867)
Encaisse à la fin	20 610	19 707

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

1. Description de l'organisme

L'Hôpital d'Ottawa (l'«Hôpital») est un centre universitaire des sciences de la santé qui fournit principalement des services de soins de santé aux résidents du réseau local d'intégration de services de santé de Champlain. L'Hôpital est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, à ce titre, est exonéré d'impôts.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers non consolidés ont été dressés par la direction, conformément aux principales méthodes comptables décrites ci-dessous afin de se conformer aux exigences du Ministère de la Santé des Soins de longue durée de l'Ontario. L'Hôpital a aussi préparé des états financiers à vocation générale selon les Normes comptables pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif, qui consolident l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa.

Base de présentation

Ces états financiers non consolidés reflètent les actifs, passifs et opérations de l'Hôpital.

Ces états financiers non consolidés n'incluent pas les actifs, passifs et opérations de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, une entité contrôlée, et de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa, une entité contrôlée, ni ceux des entités suivantes dans lesquelles l'Hôpital détient une participation financière : la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa, l'Institut de recherche en santé d'Ottawa, ses entités auxiliaires, Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc., Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc., l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario et les Services d'approvisionnement de santé Champlain. L'information financière condensée de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa et de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa est divulguée à la note 12.

Constatation des revenus

L'Hôpital applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

En vertu de la Loi sur l'assurance-santé et de son règlement, l'Hôpital reçoit son financement principalement de la province de l'Ontario, par l'entremise des mécanismes budgétaires établis par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les subventions de fonctionnement sont constatées en revenus dans la période à laquelle elles s'appliquent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie d'une subvention vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

L'Hôpital reçoit du financement au titre du fonctionnement dans le cadre de certains programmes du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Le montant final des revenus d'exploitation constatés ne peut être déterminé avant que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario examine les rapports financiers et statistiques pour l'exercice. Tout ajustement découlant de l'examen du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario est constaté dans la période où l'ajustement est effectué.

Les apports non affectés sont constatés comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectation d'origine externe sont constatés comme revenus lorsque les conditions d'affectation sont remplies. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les revenus provenant du régime d'assurance-maladie provincial et des services commercialisés sont comptabilisés lorsque les biens sont vendus ou que les services sont rendus.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de services

Un nombre important de bénévoles consacre de nombreuses heures de travail à l'Hôpital chaque année. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers non consolidés.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode du coût moyen et évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Classement des instruments financiers

Tous les instruments financiers présentés au bilan de l'Hôpital sont classés de la manière suivante :

Encaisse	Juste valeur
Placements à court terme	Juste valeur
Débiteurs	Coût amorti
Subventions à recevoir	Coût amorti
Placements détenus pour acquisition d'immobilisations corporelles	Juste valeur
Encaisse détenue en fiducie	Juste valeur
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti
Montant dû à la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa	Coût amorti

Placements à court terme et placements

Les coûts de transaction liés à l'acquisition de placement sont enregistrés contre les revenus de placements. Les ventes et les acquisitions sont comptabilisées à la date de règlement.

La juste valeur est déterminée aux cours du marché. La juste valeur est basée sur les conditions du marché à un moment donné et n'est pas représentative de la juste valeur future. Le revenu de placement sur les placements affectés est capitalisé jusqu'à ce que les dépenses soient encourues.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises, autres que le matériel léger, sont comptabilisées au coût. Les immobilisations acquises aux termes de contrats de location-acquisition sont initialement constatées à la valeur actualisée des paiements minimums futurs exigibles en vertu de contrats, puis amorties sur leur durée de vie utile estimative. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'Hôpital d'offrir des services, sa valeur comptable est dévaluée et ramenée à sa valeur résiduelle.

Les remplacements de matériel léger sont passés en charges au cours de l'exercice où le remplacement a lieu. Le terrain n'est pas amorti compte tenu de sa durée de vie indéfinie. La construction en cours n'est pas amortie avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative au taux suivants :

Aménagement des terrains	3-25 ans
Bâtiments	10-50 ans
Matériel de service d'immeubles	5-25 ans
Matériel principal	3-20 ans

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Apports reportés afférents aux fonds de fiducie

L'Hôpital détient des ressources et fait des décaissements pour le compte de divers groupes ou particuliers non apparentés. L'Hôpital n'a aucun pouvoir discrétionnaire sur ces transactions. Les ressources reçues dans le cadre des transactions visant les fonds en fiducie sont constatées à titre de passif et non de revenus, et les distributions ultérieures de ces ressources sont portées en diminution du passif.

Régimes d'avantages sociaux

L'Hôpital constate ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé.

Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, y compris les coûts des prestations au titre des services passés, sont constatés au cours de l'exercice pendant lequel les modifications apportées au régime ont lieu. Les gains ou pertes actuarielles sont amorties sur la durée de vie restante des employés toujours en activité.

L'Hôpital est membre du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario, régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des ajustements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans la période au cours de laquelle ils sont connus. Les principales estimations requises comprennent la vie utile estimée des immobilisations corporelles, les hypothèses actuarielles concernant les avantages sociaux futurs, le montant des charges à payer et les provisions pour créances douteuses.

Modification comptables futures

L'Hôpital est tenu d'adopter SP 3260, Passif au titre des sites contaminés à compter du 1^{er} avril 2014. Ce nouveau chapitre établit les normes de constatation, de mesure et d'information à fournir pour les passifs liés aux sites contaminés par les gouvernements ou les organisations qui appliquent le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

L'hôpital évalue présentement les répercussions de l'applicable rétroactivement avec retraitements sur ces livres.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

3. Débiteurs et subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

Débiteurs

	2014	2013
	\$	\$
Sommes à recevoir des patients	29 751	30 347
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	5 862	13 435
L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (note 12)	8 226	1 441
L'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa (note 12)	-	3 838
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 12)	7 750	4 798
Autres	13 670	14 353
Moins la provision pour créances douteuses	(3 010)	(3 174)
	62 249	65 038

L'analyse de l'âge des débiteurs de l'Hôpital au 31 mars 2014 s'établit comme suit :

	0-30 jours	31-60 jours	61-90 jours	90 jours et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes débiteurs des patients	10 313	8 509	2 793	8 136	29 751
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	2 335	2 511	471	545	5 862
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 12)	7 750	-	-	-	7 750
Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (note 12)	8 226	-	-	-	8 226
Autres	10 837	1 854	137	842	13 670
Provision pour créances douteuses	(446)	(332)	(89)	(2 143)	(3 010)
	39 015	12 542	3 312	7 380	62 249

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

3. Débiteurs et subventions à recevoir pour immobilisations corporelles (suite)

Débiteurs (suite)

L'analyse de l'âge des débiteurs de l'Hôpital au 31 mars 2013 s'établit comme suit :

	0-30 jours	31-60 jours	61-90 jours	90 jours et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes débiteurs des patients	9 530	8 502	2 766	9 549	30 347
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	7 820	713	380	4 522	13 435
Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa (note 12)	3 838	-	-	-	3 838
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 12)	4 798	-	-	-	4 798
Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (note 12)	1 441	-	-	-	1 441
Autres	8 709	4 043	248	1 353	14 353
Provision pour créances douteuses	(583)	(319)	(104)	(2 168)	(3 174)
	35 553	12 939	3 290	13 256	65 038

La provision pour créances douteuses est liée aux débiteurs des patients et est basée sur l'expérience passée de comptes similaires.

Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

Les subventions à recevoir pour immobilisations corporelles se rapportent à des subventions affectées à des acquisitions ou des projets qui ont été approuvés par le bailleur de fonds et sont exigibles par l'Hôpital à la fin de l'exercice. Ces montants ont aussi été inclus dans les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

	2014	2013
	\$	\$
Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 12)	3 888	3 694
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 12)	7 834	7 834
Autres	(3)	(131)
	11 719	11 397

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

4. Immobilisations corporelles

	2014		Valeur nette
	Coût	Amortissement cumulé	
	\$	\$	\$
Terrains	1 618	-	1 618
Aménagement des terrains	5 336	5 311	25
Bâtiments	677 695	252 360	425 335
Matériel de service d'immeubles	134 453	85 934	48 519
Matériel principal	356 983	271 154	85 829
Immobilisations en cours	15 578	-	15 578
	1 191 663	614 759	576 904

	2013		Valeur nette
	Coût	Amortissement cumulé	
	\$	\$	\$
Terrains	1 618	-	1 618
Aménagement des terrains	5 336	5 258	78
Bâtiments	656 028	234 211	421 817
Matériel de service d'immeubles	128 352	80 140	48 212
Matériel principal	327 086	236 346	90 740
Immobilisations en cours	30 473	-	30 473
	1 148 893	555 955	592 938

5. Endettement bancaire

L'Hôpital dispose d'une marge de crédit de 24 000 \$ auprès de ses banquiers. Aucun montant n'a été prélevé au 31 mars 2014 (nul \$ au 31 mars 2013). Cette marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel.

6. Avantages sociaux futurs

L'Hôpital offre un régime à prestations déterminées qui met à la disposition de certains de ses employés une assurance-maladie complémentaire et une assurance contre les frais dentaires et continue de leur offrir ces prestations après leur départ à la retraite. La dernière évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs a été effectuée au 31 mars 2013.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

6. Avantages sociaux futurs (suite)

Au 31 mars, le passif associé au régime d'avantages sociaux de l'Hôpital s'établissait ainsi :

	2014	2013
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	48 818	49 690
Coût non amorti des services passés	(2 601)	(5 883)
Passif des avantages sociaux des employés	46 217	43 807

Le régime de l'Hôpital n'est pas capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées lors de l'estimation du calcul de l'obligation estimative de l'Hôpital au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2014	2013
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	4,36 %	3,94 %
Augmentation du coût des soins dentaires	3,50 %	3,50 %
Hausse du coût des soins prolongés, diminuant de 0,5 % par an pour atteindre ultimement un taux de 4,5 % par la suite	7,50 %	7,50 %
Durée moyenne estimative des années de service restantes des employés actifs	15 ans	15 ans

Au 31 mars 2014, le passif associé au régime d'avantages sociaux et de 2 410 \$ (1 185 \$ en 2013). Ce montant comprend :

	2014	2013
	\$	\$
Coût du service courant	3 034	2 542
Intérêt sur les obligations au titre des prestations constituées au cours de l'exercice	1 954	2 038
Amortissement des écarts entre les (prévisions) et les résultats nets	392	126
Transfert à l'ALREO le 1 ^{er} avril 2013	(255)	(1 121)
Prestations versées par l'Hôpital au cours de l'exercice	(2 715)	(2 400)
Total	2 410	1 185

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

7. Apports reportés

Afférents aux fonds détenus en fiducie

Les apports reportés afférents aux fonds détenus en fiducie représentent la totalité des fonds détenus en fiducie pour le compte de tiers.

Les variations survenues dans le solde de l'exercice sont les suivantes :

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	33 239	32 749
Plus les apports reçus au cours de l'exercice	14 457	12 154
Intérêts gagnés au cours de l'exercice	42	41
Moins les décaissements effectués au cours de l'exercice	(16 507)	(11 705)
	31 231	33 239

Afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent la fraction non amortie et la fraction inutilisée des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations corporelles est comptabilisé comme revenus dans l'état des résultats.

Les variations survenues dans le solde reporté de l'exercice sont les suivantes :

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	415 292	412 101
Plus les apports reçus au cours de l'exercice	14 965	21 728
Moins l'amortissement du matériel	(5 545)	(4 920)
Moins l'amortissement des bâtiments	(13 834)	(13 617)
	410 878	415 292

Le solde non amorti et inutilisé des apports afférents aux immobilisations corporelles s'établit comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Fraction non amortie des apports afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	363 842	367 587
Fraction inutilisée des apports afférents aux immobilisations corporelles	47 036	47 705
	410 878	415 292

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

8. Informations à fournir concernant le capital

L'Hôpital définit le capital comme étant les actifs nets non affectés et les actifs nets investis en immobilisations corporelles. L'Hôpital a actuellement une insuffisance cumulée de ses actifs non affectés résultant des opérations passées. Cette insuffisance diminuera au fur et à mesure de la rentabilisation des opérations. Une fois l'insuffisance des actifs nets non affectés éliminée, l'objectif de l'Hôpital en ce qui a trait aux actifs nets non affectés consistera à financer ses opérations futures. Les actifs nets investis en immobilisations corporelles ont pour but de financer l'acquisition antérieure des immobilisations requises à des fins opérationnelles.

L'Hôpital n'est pas assujéti à des exigences de capital imposées de l'extérieur et sa stratégie globale en matière de capital reste inchangée par rapport à l'exercice précédent.

9. Investissement en immobilisations corporelles

L'investissement en immobilisations corporelles est calculé ainsi :

	2014	2013
	\$	\$
Immobilisations corporelles	576 904	592 938
Sources de financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	(363 842)	(367 587)
	213 062	225 351

La variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles est déterminée ainsi :

	2014	2013
	\$	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles	42 788	58 609
Montants couverts par les apports reportés	(15 634)	(12 649)
Produit de l'aliénation du matériel	(7)	(20)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	7	(74)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	19 379	18 537
Amortissement des immobilisations corporelles	(58 822)	(57 720)
	(12 289)	6 683

Les placements détenus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles proviennent de fonds reçus et affecté aux dépenses en immobilisations corporelles. Les fonds sont détenus par la banque de l'Hôpital et classés comme étant à long terme car les sorties de fonds connexes ne sont pas censées se produire avant un an.

10. Régime de retraite

Presque tous les employés de l'Hôpital participent au Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le «régime»). Il s'agit d'un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées auquel peuvent participer tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les cotisations versées au régime durant l'exercice, par l'Hôpital au nom de ses employés, s'élevaient à 44 118 \$ (44 045 \$ en 2012) et figurent à l'état des résultats.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

10. Régime de retraite (suite)

La charge de retraite représente le montant qui, selon les meilleures estimations de l'administrateur du régime et de ses actuaires, sera suffisant pour fournir un niveau de certitude élevé que les prestations seront entièrement financées par l'actif de la caisse de retraite au moment de la retraite, comme le prévoit le régime. L'objectif de capitalisation consiste à faire en sorte que le pourcentage des cotisations que l'employeur verse au régime demeure constant par rapport aux cotisations versées par les employés.

Les écarts entre les estimations de la capitalisation actuarielle et les résultats réels peuvent être importants et toute différence doit généralement être financée par les employeurs membres.

L'évaluation actuarielle triennale la plus récente du régime date du 31 décembre 2012 et indique que le régime est entièrement capitalisé.

11. Instruments financiers

Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de la somme à payer à la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa, se rapproche de leur juste valeur du fait de la relative brièveté de la période à courir jusqu'à échéance de ces instruments.

Il est impossible de déterminer la juste valeur des subventions à recevoir pour immobilisations en raison de l'absence de modalités de remboursement fixes.

La juste valeur des garanties et lettres de crédit se fonde sur les frais actuellement exigés pour des ententes semblables ou encore sur le coût estimatif lié à leur résiliation ou au règlement des obligations liant l'Hôpital à ses contreparties à la date d'emprunt déclarée. Dans les situations où il n'existe aucun marché pour ces garanties et où celles-ci ont été émises sans aucun coût explicite, il est impossible d'en déterminer la juste valeur de manière suffisamment fiable. Sauf indication contraire, la direction estime que l'Hôpital n'encourt pas de risque important de taux d'intérêt ou de change découlant de ces instruments.

Hiérarchie de la juste valeur

Ce qui suit fournit une analyse des instruments financiers qui sont subséquentement à la comptabilisation initiale à la juste valeur, regroupé dans les niveaux de 1 à 3 selon le degré auquel la juste valeur est observable :

- Niveau 1 - évaluation basée sur les prix cotés (non ajustés) en vigueur sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 - évaluation basée sur des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 - évaluation basée sur des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de juste valeur exige l'utilisation de données observables du marché lorsque ces données existent. Un instrument financier est classé au plus bas niveau de la hiérarchie pour lequel une donnée significative fut utilisée pour déterminer sa juste valeur.

L'encaisse, les placements à court terme, les placements détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles, l'encaisse détenue en fiducie et l'endettement bancaire sont des justes valeurs de Niveau 1.

Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. L'Hôpital encourt un risque de crédit relativement à ses débiteurs tel que divulgué à la note 4. La direction est d'avis que la provision pour créances douteuse sur les débiteurs liés aux patients est suffisante, et a mis en œuvre des procédures de recouvrement afin de mitiger le risque de crédit.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

12. Organismes apparentés

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa :

L'Hôpital détient une participation financière dans La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (la «Fondation»), une entité exonérée d'impôt, constituée sans capital-actions en vertu des lois de l'Ontario. La Fondation a été constituée en vue de recueillir, de recevoir, de maintenir et de gérer les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu de la Fondation la somme de 9 567 \$ (8 137 \$ en 2013). Au 31 mars 2014, l'Hôpital avait une subvention pour immobilisations corporelles de 3 888 \$ (3 695 \$ au 31 mars 2013) à recevoir de la Fondation et une somme à recevoir de 542 \$ pour le fonds de dotation (530 \$ au 31 mars 2013). De plus, la Fondation a fait des dons en nature à l'Hôpital pour lesquels aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers. L'Hôpital fournit gracieusement à la Fondation des locaux pour ses bureaux.

Institut de cardiologie de l'université d'Ottawa :

L'Hôpital exerce un contrôle sur l'Institut de cardiologie, entité exonérée d'impôt qui a été constituée en vertu des lois de l'Ontario.

L'Institut de cardiologie de l'université d'Ottawa fournit des services en cardiologie aux patients de l'Hôpital. Selon la Loi sur les hôpitaux publics, l'Hôpital a la responsabilité ultime pour les soins en santé des patients et, tous les patients de l'Institut de cardiologie de l'université d'Ottawa sont des patients à part entière de l'hôpital.

La relation économique entre l'Hôpital et l'Institut de cardiologie de l'université d'Ottawa est gérée par une entente de service selon laquelle L'Hôpital fournit le service de soutien clinique et administratif à sa juste valeur et met à la disposition de l'Institut des locaux gratuitement.

L'intention de l'entente de service est de s'assurer que tout déficit encouru par l'une ou l'autre des parties est géré par la partie déficitaire. Au 31 mars 2014, l'Institut de cardiologie de l'université d'Ottawa a une insuffisance accumulée non affecté de 9 141 \$ (13 344 \$ au 31 mars 2013).

Au 31 mars 2014, l'Hôpital avait un compte à recevoir de l'Institut de 8 226 \$ (1 441 \$ au 31 mars 2013) portant intérêt au taux préférentiel et sans modalité de remboursement.

L'actif, le passif et les résultats des activités de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa se présentent ainsi :

	2014	2013
	\$	\$
Bilan :		
Total de l'actif	71 111	61 607
Total du passif	68 801	60 721
Actif net	2 310	886
	71 111	61 607

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

12. Organismes apparentés (suite)

Institut de cardiologie de l'université d'Ottawa : (suite)

	2014	2013
	\$	\$
Résultats des activités :		
Total des revenus	164 876	162 169
Total des dépenses	163 452	162 102
Excédent des revenus sur les dépenses	1 424	67
	2014	2013
	\$	\$
Flux de trésorerie :		
Exploitation	4 148	(4 379)
Investissement	(10 425)	(2 404)
Financement	10 017	180
Flux de trésorerie de l'exercice	3 740	(6 603)

L'Institut de recherche en santé d'Ottawa :

L'Hôpital détient une participation financière dans l'Institut de recherche en santé d'Ottawa (l'«Institut»). L'Institut exerce et encourage exclusivement des activités de recherche scientifique et de développement expérimental qui sont dans l'intérêt du grand public. L'Institut est un organisme exonéré d'impôt qui a été constitué en vertu des lois de l'Ontario.

Au 31 mars 2014, l'Hôpital avait un compte à payer opérationnel de 3 741 \$ à payer à l'Institut qui était un débiteur opérationnel de 3 838 \$ à recevoir de l'Institut en 2013. L'Hôpital a fourni à l'Institut un financement de base de 8 936 \$ (4 352 \$ en 2012) pour l'acquisition de ressources. L'Hôpital a également fourni des fonds totalisant 150 \$ (155 \$ en 2012) pour certaines dépenses de fonctionnement de l'Institut. Ces dépenses sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état des résultats.

Sociétés auxiliaires :

L'Hôpital détient une participation financière dans les Auxiliaires Civic et les Auxiliaires Riverside de l'Hôpital d'Ottawa ainsi que dans les Amis de l'Hôpital d'Ottawa - Campus Général (les «sociétés auxiliaires») et l'Association des bénévoles du Centre de réadaptation. Les sociétés auxiliaires ont pour but de recueillir et de recevoir les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital et de ses fondations affiliées. Les sociétés auxiliaires sont des organismes exonérés d'impôt qui ont été constitués en vertu des lois de l'Ontario.

Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa :

L'Hôpital exerce un contrôle sur la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (la «Corporation»), entité exonérée d'impôt et sans capital-actions qui a été constituée en vertu des lois de l'Ontario. Cette entité fournit des habitations aux internes et aux résidents de l'Hôpital. La somme à payer à la Corporation, totalisant 5 806 \$ (4 118 \$ au 31 mars 2013), porte intérêt au taux préférentiel diminué de 1,85 % et est payable sur demande et n'est assortie d'aucunes modalités fixes de remboursement.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

12. Organismes apparentés (suite)

Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (suite)

L'actif, le passif et les résultats des activités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre se présentent ainsi :

	2013	2012
	\$	\$
Bilan :		
Total de l'actif	7 193	5 590
Total du passif	267	218
Actif net	6 926	5 372
	7 193	5 590
	2013	2012
	\$	\$
Résultats des activités :		
Total des revenus	2 838	2 801
Total des dépenses	1 284	4 809
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	1 554	(2 008)
	2013	2012
	\$	\$
Flux de trésorerie :		
Exploitation	1 708	(1 594)
Investissement	(14)	(184)
Flux de trésorerie de l'exercice	1 694	(1 778)

Les Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. et Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc. :

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs des Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. («SAH») et des Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc. («SLHRO»). Les SAH et SLHRO ont été créés pour fournir des services d'alimentation et de buanderie aux hôpitaux membres selon la méthode du coût de service.

Au 31 mars 2013, l'Hôpital avait une participation financière de 3 723 \$ (3 664 \$ au 31 mars 2013) dans l'actif net total de 6 157 \$ (6 027 \$ au 31 mars 2013) de SAH. La participation financière correspondante dans les SLHRO était de 6 998 \$ (6 965 \$ au 31 mars 2013) du total de l'actif net de 12 189 \$ (12 133 \$ au 31 mars 2013).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, l'Hôpital a versé 1 557 \$ (1 564 \$ en 2013) aux SAH pour des services alimentaires et 9 676 \$ (9 295 \$ en 2013) aux SLHRO pour des services de linge. Ces montants sont compris dans le poste fournitures et autres charges à l'état des résultats.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

12. Organismes apparentés (suite)

Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario :

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs de l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario («ALREO»). L'ALREO a pour but d'offrir des services de laboratoire spécialisés à 16 hôpitaux membres selon la méthode du coût des services.

L'Hôpital d'Ottawa a conclu un contrat avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario pour faire construire un laboratoire régional, ce qui comprend un investissement dans des biens d'équipement. Au 31 mars 2014, l'Hôpital d'Ottawa avait terminé le projet à un coût total de 25 376 \$ dont 7 834 \$ (7 834 \$ au 31 mars 2013) doit être assumé par l'ALREO. En échange de cet investissement dans des biens d'équipement, l'ALREO sera autorisé à occuper les locaux, selon les dispositions prévues aux ententes d'utilisation des locaux par les membres.

Au 31 mars 2014, l'Hôpital détenait une participation financière de 1 233 \$ d'un montant total de l'actif net de 2 418 \$. L'Hôpital avait une subvention pour immobilisations corporelles à recevoir de l'ALREO de 7 834 \$ (7 834 \$ au 31 mars 2013) et un débiteur opérationnel à recevoir de 7 750 \$ (4 798 \$ au 31 mars 2013).

Services d'approvisionnement de santé Champlain

L'Hôpital est membre fondateur des Services d'approvisionnement de santé Champlain («SASC»). Les SASC ont été mis sur pied afin d'offrir des services partagés aux hôpitaux de la région de Champlain pour fournir des ressources, de l'approvisionnement et de la logistique.

Au 31 mars 2014, l'Hôpital avait un montant à payer de 150 \$ (601 \$ au 31 mars 2013) aux SASC pour les dépenses payées par les SASC au nom de l'Hôpital.

13. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2014	2013
	\$	\$
Placements à court terme	(394)	(147)
Débiteurs	2 789	(8 237)
Stocks	(1 358)	(1 715)
Frais payés d'avance	(517)	(1 032)
Créditeurs et charges à payer	(37 881)	16 325
	(37 361)	5 194

14. Engagements, éventualités et garanties

La nature des activités de l'Hôpital fait en sorte qu'il y a habituellement toujours des litiges en cours ou possibles. En ce qui a trait aux réclamations en date du 31 mars 2013, la direction estime que l'Hôpital est muni d'une défense valable et d'une couverture d'assurance appropriée. Dans l'éventualité où le dénouement de l'une ou de plusieurs de ces réclamations serait défavorable à l'Hôpital, la direction est d'avis qu'une telle situation ne devrait pas avoir de répercussions importantes sur la situation financière de l'Hôpital.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

14. Engagements, éventualités et garanties (suite)

Un groupe d'hôpitaux, dont l'Hôpital fait partie, a mis sur pied le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (le «HIROC»). HIROC est enregistré en tant que bourse d'assurance réciproque au sens des lois provinciales sur les assurances, qui permettent à des personnes d'échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. HIROC facilite la fourniture d'assurance responsabilité civile aux organismes de santé dans les provinces et territoires où il est titulaire d'une licence. Les souscripteurs paient des primes annuelles, actuariellement déterminées et, le cas échéant, ils font l'objet d'une nouvelle évaluation lorsque les pertes subies par le groupe pendant les années de cotisation sont supérieures à ces primes. Aucune réévaluation n'avait été faite au 31 mars 2014.

Au 31 mars 2014, les SAH avaient un solde impayé de 7 075 \$ (6 423 \$ au 31 mars 2013) sur une marge de crédit disponible de 7 576 \$ (7 851 \$ au 31 mars 2013), dont l'Hôpital garantit 48,1 %. La garantie reste en vigueur jusqu'à ce que le prêt, les intérêts courus et les frais connexes aient été payés au complet. En cas de non-respect des clauses de cette marge de crédit, l'Hôpital peut être tenu d'avances des capitaux aux SAH, en raison du cautionnement qu'il a fourni à l'égard de cette dette. Au 31 mars 2013, la part de cette marge de crédit que l'Hôpital serait tenu de rembourser au cas où les SAH manqueraient à leurs engagements s'élevait à 3 403 \$ (3 089 \$ au 31 mars 2013). À la date du rapport de l'auditeur, aucune demande à cet égard n'avait été faite par le débiteur.

Dans les limites permises par la loi, l'Hôpital indemnise ses administrateurs et dirigeants, présents et passés, à l'égard de certaines réclamations dont ils peuvent faire l'objet en raison des services qu'ils ont fournis à titre d'administrateurs ou de dirigeants. L'Hôpital a souscrit une assurance responsabilité civile pour ses administrateurs et dirigeants qui peuvent être utilisée dans certains cas. La nature et la probabilité des réclamations empêchent l'Hôpital de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qu'il pourrait être tenu de verser à des contreparties. L'Hôpital estime qu'il y a très peu de risques que de telles réclamations lui occasionnent des frais importants et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers non consolidés à l'égard de ces garanties d'indemnisation.

Au 31 mars 2014, l'Hôpital n'avait pas comptabilisé de passifs environnementaux car la probabilité et l'évaluation de ces coûts ne sont pas déterminable en ce moment.

Au 31 mars 2014, des lettres de crédit totalisant nul \$ (1 335 \$ au 31 mars 2013) avaient été émises principalement à des autorités gouvernementales afin de garantir le respect des obligations de l'Hôpital relativement aux améliorations à apporter aux systèmes de la voirie, de l'aqueduc et du drainage sur les terrains de l'Hôpital.

L'Hôpital a comptabilisé des coûts de 15 578 \$ pour les travaux de construction en cours dans les biens immobiliers au 31 mars 2014 (30 473 \$ au 31 mars 2013). Le coût d'achèvement estimatif de ces immobilisations est de 40 247 \$ (43 934 \$ au 31 mars 2013).

L'Hôpital a conclu un accord visant la mise à niveau de ses systèmes de laboratoire et il a comptabilisé au 31 mars 2013 une somme de 5 307 \$ (5 244 \$ au 31 mars 2013). Le coût total de la mise à niveau est estimé à 357 \$ (420 \$ au 31 mars 2013).

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

16. Financement non récurrent

L'Hôpital recevra un financement unique jusqu'à 69 319 \$ au cours des trois prochains exercices clos les 31 mars 2013, 2014 et 2015 afin d'adresser spécifiquement la position déficitaire du fonds de roulement ajusté de l'Hôpital. Tel qu'indiqué dans l'entente de financement, ce financement est non récurrent et doit être utilisé exclusivement à adresser la position déficitaire du fonds de roulement. Le montant du financement unique additionnel comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014 est de 23 107 \$ (23 107 \$ au 31 mars 2013).